

## BULLY-LES-MINES - ORIGINE DU NOM

Si l'on se reporte à l'ouvrage de Jean-Pierre ROGER : "Bully-les-Mines 2000ans d'Histoire", on apprend que :

*M. GYSSELYNG dans son ouvrage : Toponymisch Woordenboek Van Belgie, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duistland: Gallo-romain "BULLIACUM" appartenant à un certain "BULIUS"*

Au fil des siècles le nom de la ville changea, une étude des élèves de l'école Suzanne Blin nous dit :  
*Bulgi en 1 ~ Bugi en 1.156 ~ Bullia en 1.198 ~ Builli en 1.231 ~ Builly en 1.396 ~ Builly-les-Aix en 1486 ~ Builly-les-Grenay en 1517 ~ Builly-en-Gohelle en 1733 ~ Bully-Grenay en 1750 et enfin Bully qui devint Bully-les-Mines en 1925.*

Ce nom de "BULLY-LES-MINES" laisse supposer que le terme "Les Mines" est venu s'adjoindre à BULLY conséquence de l'exploitation charbonnière.

Cette explication serait simple, mais il en fut tout autrement.

Dès le forage du premier puits en 1852, l'aventure charbonnière allait profondément modifier le paysage bullygeois.

Les 453 habitants de l'époque résidaient dans le village concentrés autour de l'Eglise Saint-Maclou.

Au fil des ans s'édifièrent au lieu-dit "Les Brebis" : des habitations, le carreau de la Fosse 6, l'église Ste Barbe, les écoles, les Grands Bureaux, des routes, des voies ferrées et une gare qui fut dénommée "Gare des Brebis-Grenay" et située sur la voie Bully-Violaines du Chemin de fer du Nord.

Cet ensemble formait ce que l'on appela le "Hameau des Brebis" et qui avait la particularité de se situer sur le territoire des 2 communes de Bully et de Mazingarbe.

Lors de la réunion du Conseil Municipal de Bully le 18 Décembre 1897, la Commission des Travaux fit le rapport suivant :

*"Par arrêté en date du 11 Octobre 1897, Monsieur le Ministre des Travaux Publics a donné à la gare des Brebis l'appellation de BULLY-LES-MINES. Cette nouvelle dénomination amènera nécessairement une confusion avec l'ancienne et qu'il en résultera des erreurs préjudiciable pour ce hameau, notamment dans le service postal et télégraphique.*

*Monsieur le Maire propose de donner cette dénomination au Hameau et de remplacer le nom des Brebis par celui de BULLY-LES-MINES, nom que portent déjà les nouveaux indicateurs du Chemin de fer."*

Sur la proposition de la Commission des travaux, le Conseil délibère et approuve à l'unanimité :

*"La proposition de remplacer la dénomination des Brebis appliquée jusqu'à ce jour à l'agglomération du même nom tirée simplement de celui du lieu-dit où elle a été formée, par la dénomination nouvelle du hameau de BULLY-LES-MINES.*

*L'autorisation de l'autorité compétente est sollicitée pour qu'elle devienne exécutoire."*

Il faut également remarquer que la décision du Ministre a été faite dans le but de ne pas créer de confusion entre la gare de "Bully-Grenay" existante sur la ligne Béthune - Lens et celle de la Gare des "Brebis-Grenay", Ces 2 gares ayant toutes deux la particularité d'être implantées la première sur le territoire des communes de Bully et de Grenay, la seconde sur le territoire de Mazingarbe aux confins des communes de Grenay et de Bully.

Le 19 Février 1898, Le Conseil Municipal de Bully est de nouveau appelé à se prononcer sur la nouvelle dénomination du hameau des Brebis dans sa partie comprise sur Bully. Nous publions ci-dessous les termes de cette délibération :

*Monsieur le Maire expose que par délibération du 18 Décembre 1897, le Conseil a émis le vœu que l'agglomération du hameau des Brebis soit désormais appelée "BULLY-LES-MINES";*

*Que l'administration supérieure a trouvé les termes de cette délibération trop compréhensifs;*

*Qu'il y a lieu de la ramener à sa véritable portée en l'interprétant au moyen du vote de la résolution dont suit le texte :*

*"Le Conseil municipal de Bully,*

*Considérant que la délibération sus visée n'a eu pour but que de régulariser une situation susceptible d'engendrer des erreurs matérielles dans les services postal et télégraphique un préjudice des habitants des Brebis dépendant de la commune de Bully;*

*Que le maintien du nom des Brebis pour la seule partie de l'agglomération actuelle se trouvant sur la commune de Mazingarbe, serait de nature à supprimer toute erreur;*

*Demande à l'autorité compétente le changement de la dénomination de la partie des Brebis sise sur le terroir de Bully et son remplacement par la dénomination de "BULLY-LES-MINES".*

*Le Conseil municipal, Ouï Monsieur le Président en ses explications et en avoir délibéré, vote à l'unanimité la résolution ci-dessus.*

Cette délibération fut approuvée par Monsieur le Préfet le 8 Mars 1898.

La partie du hameau des Brebis situé sur le territoire de la commune de Bully se dénomma "BULLY-LES-MINES"

La partie située sur Mazingarbe resta " HAMEAU des BREBIS"

L'on comprend mieux dès lors, en lisant les courriers des poilus, ou les historiques régimentaires des régiments stationnés en réserve lors du conflit de 14/18, soit au Hameau des Brebis - soit au Village de Bully-les-Mines.

Le village de Bully quant à lui se dénommait "LA HAUTEVILLE"

Lors de la réunion du 1<sup>er</sup> Mars 1925, Monsieur le maire expose que par suite de dénomination de la gare de Bully-Grenay, laquelle située en partie sur Bully et en partie sur Grenay, quantité de personnes écrivent Bully-Grenay aussi bien pour des lettres à adresser à Grenay qu'à Bully, deux communes distinctes, d'autres écrivent Bully-Montigny, Bully-Berclau, d'où quantité de correspondances égarées ou n'arrivant à destination qu'avec beaucoup de retard, une partie du courrier adressé à M. le Maire de Grenay arrive à la mairie de Bully, certains bureaux de l'Administration Préfectorale s'y trompent

En outre il existe plusieurs Bully en France : Bully (Pas-de-Calais) Bully (Rhône) Bully (Seine Inférieure) Bully (Loire) Bully (Calvados)

Il demande qu conseil de bien vouloir émettre son avis sur le projet d'une nouvelle dénomination de la commune.

MM. Lemort, Legrand, Dupont proposent : Bully-Ville.

MM. Thomas et Taffin : Bully-en-Gohelle

M. le Maire, vu la position de Bully, au centre de la concession des mines de Béthune propose : Bully-les-Mines.

Plusieurs conseillers demandent que l'Assemblée se prononce pour une de ces trois dénominations par un vote à main-levée.

En conséquence le Conseil Municipal décide à la majorité que Bully devra être désormais appelé Bully-les-Mines.

Le 28 Août 1925, Le Maire donne communication du Décret du 25 Juillet 1925 concernant la dénomination de Bully, laquelle sera à l'avenir Bully-les-Mines.

Il fait part d'une lettre de Monsieur Mercier priant Monsieur le Maire de demander au Conseil de faire une nouvelle proposition pour remplacer le nom de Bully-les-Mines par celui de Bully-en-Artois ou de Bully-en-Gohelle.

Le Conseil, Ouï la lecture de cette lettre, et en avoir délibéré, par 20 voix, déclare maintenir sa décision, Monsieur Lemort après en avoir donné les motifs désirent s'abstenir.

*Source: Registre des délibérations du Conseil Municipal de Bully -*

*Atelier de Recherches Historiques " La Vie Quotidienne des Bullygeois de 1850 à nos jours"*

*Recherches et Article : Alain CHAUPIN*